

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

QUEBEC, JEUDI, 2 DÉCEMBRE 1869.

Nouvelles de la Chambre.

La séance a été signalée hier par un court débat constitutionnel. Il faut admettre que dans ces sortes de tournoi, M. Cauchon se distingue.

Il semble que depuis l'ouverture de la session, il manque quelqu'un pour donner de l'animation au débat, du piquant aux incidents. M. Joly attend la question financière, M. Marchand le bill des notaires; M. Chapleau se réserve; c'est M. Bachand qui est le plus actif.

On devine que nous regrettons l'absence de M. Bellingham. C'est lui qui est le boute-en-train de la Chambre, qui met le feu aux discussions. Maître de toutes les questions, il a l'art de raviver l'intérêt et de piquer la curiosité de l'auditoire. Il est le seul peut-être qui écoute toujours, quoiqu'il ne soit jamais chargé de prononcer les décrets du pouvoir ou de lancer les foudres de l'opposition. Il n'y a que M. Cauchon qui n'aime pas à le voir prendre la parole. Il sait que M. Bellingham réussit toujours à l'envelopper dans la querelle et à faire tomber sur lui l'inverse.

Les deux sessions dernières, on a beaucoup persécuté M. Cauchon. Il ne faut pas le laisser tranquille cette année encore; et l'année prochaine, à la veille des élections, on lui portera le dernier coup.

On assure qu'il n'y a encore rien de décidé au sujet du bill du notariat. Le conseil des ministres s'en occupera à sa prochaine réunion.

Le comité chargé d'examiner le projet municipal va se mettre de suite à l'œuvre et fera rapport dans une quinzaine.

Informations.

Nous apprenons que le Grand Vicaire Thibault part pour le Nord-Ouest, chargé d'une mission particulière.

Le Mercury dit que le bruit court que M. Hébaume sera nommé chef de l'organisation de police qui va être créée à Québec par la nouvelle loi.

Comme on le verra par la réquisition que nous publions dans nos colonnes d'annonces, le Dr H. Bianchet est candidat pour la Mairie.

L'hon. M. Langevin est parti hier soir pour Ottawa.

Voici la liste des conseillers municipaux sortants: Quartier du Palais.—Dr. H. Bianchet. Quartier St. Louis.—Jos. W. Henry, écr. Quartier St. Pierre.—Wm. Convey, écr. Quartier Champlain.—John Giblin, écr. Quartier St. Roch.—Jos. Julian, écr. Quartier St. Jean.—C. J. L. Lafrance, écr. Quartier Montcalm.—Dennis O'Hare, écr.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante \$0.12

Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion \$0.08 Chaque insertion suivante, par ligne 0.02

Secursale à Montréal, Fabre et Gravel libraires, 219, rue Notre-Dame.

Opinion de la Presse.

M. Fabre a décidé de rendre l'Événement journal du matin. Il n'existe pas encore de journal du matin à Québec et cette décision hardie est la preuve de l'encouragement que notre confrère trouve auprès du public.

Si les dépenses d'un journal du matin sont plus fortes que celles d'un journal de l'après-midi, en revanche, il gagne considérablement en influence; et il est fait que c'est la seule manière d'être dans laquelle il puisse faire preuve d'un véritable esprit d'entreprise.

M. Fabre a réussi, en quelques années, avec ses propres ressources, à fonder un journal payant. Ce prompt succès est unique dans la presse du pays.

L'Événement a dû commencer samedi à paraître le matin. La nouvelle série de cet intéressant journal donnera chaque matin, comme le Chronicle, toutes les dépêches télégraphiques reçues à Québec jusqu'à quatre heures du matin.

Pendant la session, il contiendra le compte rendu complet des débats parlementaires. Nous avons dit que les impressions du Conseil législatif avaient été données à notre confrère québécois; on peut voir par les améliorations annoncées ci-dessus que M. Fabre compte encore plus sur son énergie, son travail, et ses efforts persévérants, que sur le patronage officiel, pour soutenir son journal à la hauteur des besoins du public. Mille nouveaux succès, confrère, car il vous sont dûs.

Le rédacteur de l'Événement raconte en style gai les vicissitudes de son expérience comme éditeur. Qu'elles aient été en somme heureuses et que le succès de son entreprise soit hors de doute, c'est ce que prouve le fait qu'il va publier le premier journal français du matin qui ait jamais paru à Québec.

Il est évident qu'un journal dirigé avec autant d'habileté et d'activité que l'Événement doit gagner la faveur du public, si l'esprit et la satire sont appréciés.

Un beau champ est ouvert à un journal français du matin, et la seule chose qui nous étonne, c'est qu'on ait tant tardé à l'exploiter. Nous souhaitons plein succès à M. Fabre dans sa nouvelle entreprise.

Le rédacteur de l'Événement, annonçant la transformation de sa feuille en journal du matin, raconte en quelques lignes les ennus inséparables de la fondation de tout journal, les commencements difficiles de l'entreprise, puis enfin rappelle le passé, parle du présent afin que ses lecteurs puissent le juger. Tandis qu'il s'expose ainsi en négligeant le profit de l'occasion pour faire des aveux précieux à recueillir. C'est une sorte de confession formulée avec tant de tact, de finesse et d'esprit, que malgré la culpabilité du pécheur il devient difficile de lui refuser l'abolition. D'ailleurs, M. Fabre s'adresse au public, à ce dernier donc à prononcer en dernier ressort.

Nous cédonas la parole à l'Événement. (Du Nouveau-Monde.) L'Événement, de Québec, se publie maintenant le matin au lieu du soir. Ce fait prouve l'esprit d'entreprise et l'énergie de son propriétaire.

L'Événement, journal du matin, nous est arrivé. Tout annonce une prospérité croissante qui, nous l'espérons, se maintiendra. M. Hector Fabre est un journaliste dont les succès sont trop bien connus pour que nous ayons à faire son éloge.

Quant le matin au lieu du soir. Ce fait prouve l'esprit d'entreprise et l'énergie de son propriétaire.

(Du Constitutionnel.) L'Événement, journal du matin, nous est arrivé. Tout annonce une prospérité croissante qui, nous l'espérons, se maintiendra.

Présenté un message de Son Excellence. Ce message soumet un rapport de l'imprimeur de la Reine indiquant le nombre de statuts imprimés etc., etc.

M. Picard dit qu'il présentera à la Chambre un bill intitulé: Acte pour annexer une partie du Township de Tingwick au Township de Wotton.

M. BACHAND, secondé par M. Hemming, demande copie de toute correspondance échangée entre le Gouvernement du Canada et celui de Québec touchant le pouvoir réclamé par le Gouvernement de la Puissance, de désavouer certains actes des Législatures locales, etc.

Le député de St. Hyacinthe s'exprime à ce sujet comme suit: Hier l'hon. Premier semblait vouloir mettre les membres de cette Chambre en garde contre certains articles de journaux qui disent que le gouvernement a l'intention de convoquer la législature l'été prochain.

L'hon. M. CHAUVÉAU dit que c'est l'intention du gouvernement de conserver à cette Chambre ses privilèges et immunités. Relativement aux privilèges et immunités, les papiers relatifs à cette question ont été soumis à la Chambre. Du reste, ils ne diffèrent pas de ceux présentés à la législature d'Ontario.

L'hon. M. CHAUVÉAU dit que c'est l'intention du gouvernement de conserver à cette Chambre ses privilèges et immunités. Relativement aux privilèges et immunités, les papiers relatifs à cette question ont été soumis à la Chambre.

Quant au bill des magistrats stipendiés, j'ai à informer cette chambre qu'il ne se trouvait pas sur la liste des bills approuvés par le gouvernement. A ce sujet les ministres se sont enquis de ce qu'il en était advenu.

M. CHAPLEAU dit que la chambre a droit à une pleine et entière explication de la part du gouvernement sur la conduite des autorités fédérales, au sujet du bill relatif aux magistrats stipendiés et sur la politique qu'elles se proposent de suivre à l'endroit de cette mesure.

M. JOLY remarque qu'il semble y avoir un désaccord entre le gouvernement fédéral et le gouvernement local. Si cette chambre adopte un bill relatif aux privilèges et immunités dit elle doit jouir et quelle soumette ce bill au parlement fédéral il sera désavoué comme l'année dernière et elle se trouvera dans la même position qu'aujourd'hui.

M. CHAPLEAU dit que la chambre a droit à une pleine et entière explication de la part du gouvernement sur la conduite des autorités fédérales, au sujet du bill relatif aux magistrats stipendiés et sur la politique qu'elles se proposent de suivre à l'endroit de cette mesure.

Quant au bill des magistrats stipendiés, j'ai à informer cette chambre qu'il ne se trouvait pas sur la liste des bills approuvés par le gouvernement. A ce sujet les ministres se sont enquis de ce qu'il en était advenu.

M. CHAPLEAU dit que la chambre a droit à une pleine et entière explication de la part du gouvernement sur la conduite des autorités fédérales, au sujet du bill relatif aux magistrats stipendiés et sur la politique qu'elles se proposent de suivre à l'endroit de cette mesure.

Quant au bill des magistrats stipendiés, j'ai à informer cette chambre qu'il ne se trouvait pas sur la liste des bills approuvés par le gouvernement. A ce sujet les ministres se sont enquis de ce qu'il en était advenu.

M. CHAPLEAU dit que la chambre a droit à une pleine et entière explication de la part du gouvernement sur la conduite des autorités fédérales, au sujet du bill relatif aux magistrats stipendiés et sur la politique qu'elles se proposent de suivre à l'endroit de cette mesure.

M. MOLLEUR—Lundi prochain—Bill intitulé: Acte concernant les dépôts judiciaires. M. PICARD—Jeudi prochain—Proposera que M. Chapleau soit ajouté au comité des dépenses contingentes.

Quant au Bill relatif aux privilèges et immunités de cette chambre, l'hon. membre a entendu avec plaisir la courageuse déclaration de l'hon. Premier qui dit que la législation de la dernière session est la consécration des droits de cette Chambre. En adoptant ce bill la Chambre n'a pas outrepassé les droits qui lui sont accordés par la constitution.

C'est un malheur qu'il y ait une lacune dans la constitution, mais nous ne pouvons pas franchir les limites fixés par cette constitution; nous avons, il est vrai, le droit d'amender nos constitutions locales, mais nous n'avons pas le droit de nous arroger plus de privilèges que l'Acte Impérial ne nous en accorde.

J'ai entendu avec plaisir de la bouche de l'hon. Premier non seulement la courageuse déclaration qu'il a faite relativement à la législation de l'année dernière, mais aussi la nouvelle qu'une nouvelle mesure sur le sujet serait adoptée pendant la session.

Cette protestation du premier ministre et l'expression de l'opinion publique sera la base d'un appel fait à la mère-patrie pour obtenir un changement à cet égard dans la constitution, si nous n'avons pas la permission d'affirmer les privilèges et immunités que cette Chambre exige. Après tout, M. l'Orateur, si j'étais et suis d'opinion, jusqu'à meilleur information, que nous outrepassons les droits que nous avons de légiférer sur la question, je suis en même temps convaincu que ces droits doivent nous être accordés si nous voulons être un corps délibérant respectable et respecté.

L'hon. M. CHAUVÉAU. Le gouvernement n'est pas décidé quant au choix du remède. Il est bien certain qu'il faut un remède. Celui qui vient de proposer l'hon. membre pour Lotbinière n'est pas possible. Nous sommes toujours en référence au gouvernement impérial, plus la chose sera avantageuse pour nous.

L'hon. J. CAUCHON. Il faut bien réfléchir avant de se décider à référer au gouvernement impérial; il y a plus d'un point de division entre les parlements fédéral et local. La constitution a besoin d'être étudiée; il y a beaucoup de points obscurs et incomplets.

En prenant d'abord la loi relative aux élections, on y verra que tout électeur qui se pare d'un droit punissable n'a pas le droit de le punir. Comme corps délibérant nous ne sommes rien du tout, nous n'existons pas, nous n'avons pas le droit de légiférer indépendamment.

Encore une fois il faut étudier, approfondir la constitution et cela dans l'intérêt des deux législatures. A la suite de la présentation d'une requête relative à la Banque d'Épargne, présentée par M. G. H. Simard, la chambre s'est ajournée.

AVIS DE MOTIONS. L'hon. M. ROBERTSON—Vendredi prochain—Bill intitulé: Acte concernant l'indemnité des membres de la Législature et le salaire de l'Orateur de l'Assemblée législative.

M. MARCHAND—Jeudi prochain—Proposera les résolutions suivantes: Qu'il est de l'intérêt public d'établir, dans cette Province, des caisses de dépôt destinées à recevoir les consignations exigées ou ordonnées par la loi et l'autorité judiciaire, stipulées par convention, ou rendues nécessaires entre particuliers par les circonstances.

Qu'un comité spécial soit chargé de rechercher les moyens les plus efficaces d'atteindre les objets ci-dessus et de faire rapport à cette chambre du résultat de ses travaux.

—Gérard! s'écria-t-il. Aussitôt, il sauta lestement à terre, et les deux jeunes gens s'empressèrent cordialement. —Est-ce bien toi, Gérard? reprit enfin Amédée Surin; tu vas sans doute chez nous au Prieuré? Ma foi, nous n'espérons pas te voir si tôt.

—Quoi! demanda Gérard avec un douloureux étonnement, n'ai-je pas reçu des lettres pressantes de toi, de ton père lui-même, que je ne connais pas, pour m'engager à venir? —C'est juste, c'est juste! répliqua l'étourdi; mon père me disait toujours, quand il me voyait triste et ennuyé là bas, à la manufacture: Que fais-tu donc ton ami Gérard? Pourquoi ton ami Gérard ne vient-il pas? Mais on ne pouvait te décider à quitter la ville, malgré tes promesses; aussi, franchement, je n'y comptais plus.

—Amédée, reprit Gérard avec émotion, tu connais la cause de ces retards... Je ne pouvais quitter un pauvre vieillard malade qui, toute ma vie, m'a prodigué les soins les plus dévoués et les plus tendres. Aujourd'hui que je l'ai perdu... —Qui dit ça tu perdu, Gérard? En effet, ces vêtements noirs, ce crêpe à ton chapeau. Sois dit sans t'offenser, mon pauvre garçon, je croyais que tu n'avais pas de parents dont tu dusses porter le deuil!

—N'est pas une raison pour moi de regretter plus vivement l'excellent homme qui m'en tenait lieu, d'honorer sa mémoire, et de donner des larmes à sa perte. En même temps, les yeux de Gérard devinrent humides et sa voix s'éteignit. Surin, dont le cœur était exalté, malgré son incertaine étourderie, lui saisit la main.

—Allons, courage! mon cher Gérard, dit-il d'un ton affectueux. Ce petit vieux M. Pascal qui t'accompagnait partout, quand nous étions enfants, qui venait t'attendre à la sortie du

collège, qui se montrait d'une si grande indulgence pour tes espiègleries, était, j'en conviens une bonne pâte d'homme; mais, après tout tu ne tenais à lui par aucun lien de parenté; c'est une sorte de tuteur, de précepteur à qui l'on t'avait confié, et sans doute on le payait bien pour son dévouement à ta personne... car, vois-tu, Gérard, on ne m'ôtera pas de l'idée que ses parents inconnus sont riches, haut placés.

Gérard fit un signe d'impatience, car ce sujet l'affectait péniblement. —Allons, allons! reprit Amédée Surin d'un ton plus léger, ne parlons pas de cela. Te voilà dans le pays, mon cher Gérard, et nous cherchons à te distraire. Justement ça se trouve à merveille; les plaisirs se succèdent ici sans relâche... C'est que, mon ami, continua-t-il le mystérieusement, je ne t'ai pas encore annoncé la grande nouvelle: ma sœur Louise se marie; elle épouse le baron Achille de Bermondet, un opulent gentilhomme, propriétaire de ces bois et de ce château que tu vois là bas; une magnifique terre et une noblesse qui remonte aux croisades!... Oui, Louise sera baronne; mon père lui donne six cents mille francs de dot; moi j'aurai la manufacture de porcelaine du Prieuré, et je prendrai la suite des affaires; tout est déjà convenu. A la vérité, l'on n'a pas encore désigné le jour du mariage; mais aujourd'hui, sans doute les dernières difficultés seront levées, et la noce aura lieu prochainement. Tu verras, nous aurons des fêtes superbes!...

—Des fêtes, un mariage! reprit Gérard en baissant la voix que ferais-je au milieu de toutes ces joies, moi dont l'âme est si triste? Amédée, je devrais peut-être retourner d'où je viens! —Je voudrais bien voir cela! s'écria Surin; es-tu fou? Mais ce n'est là qu'un premier mouvement, et nous trouverons bien moyen de dompter ta sauvagerie! Craindras-tu de n'être pas bien accueilli par ma famille, quelles

que soient les circonstances? Morbleu! si quelqu'un osait te regarder d'un mauvais œil... Je ne suis plus un enfant, que diable!... Mais, encore une fois, tu n'as rien à craindre de moi. Mon père, tout occupé de sa manufacture et de ses ouvriers, nous laisse maîtres de nos volontés, ma sœur et moi. Il nous aime tant! Il ne nous a pas contrariés une fois en sa vie! Je t'avouerai même qu'il nous fatigue parfois par sa force de sollicitude et de tendresse. Juge si ton père pourrait te recevoir mal! Louise est une petite folle, ne songeant qu'aux chapeaux; aux robes et aux dentelles; un peu moqueuse, mais bonne fille au fond. Tu verras aussi mon futur beau-frère qui vient souvent au Prieuré. C'est un gentilhomme dans toute la force du terme, brave, poli, généreux et d'une gaieté, d'une gaieté... Enfin, il plaisait toujours; t'aimeras, j'en suis sûr. Quant à sa tante, madame la comtesse de Bermondet, l'appelle madame quoi qu'elle soit demoiselle, mais elle est chanoinesse d'un chapitre d'Allemagne; quant à madame la comtesse de Bermondet, ajouta le jeune homme avec un gros soupir, tout ce que je puis t'en dire, Gérard, c'est que tu te supplies de ne pas venir amoureux, car tu te préparerais de bien cuisants chagrins!

En même temps l'écolier leva les yeux vers le ciel, et envoya jusqu'aux nuages un nouveau soupir. —Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

Fauilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 2 DÉCEMBRE 1869.

LES MYSTÈRES

DE LA FAMILLE

PAR ELIE BERTHET.

Sa compagne, jeune fille de dix-sept ans à dix-huit, offrait un type de beauté tout opposé. Elle avait une figure ovalisée, une bouche mutine, un regard moqueur; ses longues tresses anglaises d'un blond cendré, rebondissant contre ses joues à chaque cahot de la voiture. Sa taille, bien serrée dans le corsage d'une robe de tulle gris, eût tenu, suivant l'expression vulgaire, entre dix doigts; ses mouvements avaient la grâce enjouée de ceux d'un écureuil. Néanmoins on reconnaissait d'abord qu'elle n'était ni du rang ni de la race de l'autre dame. Belles toutes les deux, une origine différente avait créé comme un abîme entre elles. Tandis que l'une portait sur son front le signe d'une auto-naisance, l'origine plébéienne de l'autre se traduisait dans sa vivacité, dans sa pétulance et jusque dans le caractère provocateur de sa beauté.

Si le voyageur regarda les deux dames, les deux dames à leur tour regardèrent le voyageur. Mais ce ne fut qu'un coup d'œil froid et

indifférent de la part de la plus âgée, tandis que la jeune fille avec la charmante impertinence d'un enfant gâtée, ne se gênait pas pour inspecter cavalier et monture. A la suite de cet examen, elle se pencha vers sa compagne et lui dit à voix basse quelques mots rapides auxquels la belle inconnue repliqua seulement par un sourire d'indulgence. Mais quand la capote du cabriolet cocha les chasseresse au voyageur, celui-ci put entendre un joyeux éclat de rire, excité sans doute par sa personne et son équipement.

Il ne s'en offensa pas et attendit que la voiture eût tourné l'angle de la route. Alors il murmura d'un ton qui n'était pas exempt d'amer-tume: —Ce sont des heureux de la terre... ont raison d'être fiers de leur bonheur... Passons! Mais l'aventure n'était pas finie. Un grand bruit s'éleva de nouveau dans le fourré voisin; c'était un frôlement de feuilles, un cliquetis de branches, des cris, des sons de trompe à faire croire qu'une autre troupe de veneurs allait sauter sur la route.

Par un sentiment de curiosité fort explicable, le jeune voyageur devint immobile et prêta l'oreille.

—Gérard! s'écria-t-il. Aussitôt, il sauta lestement à terre, et les deux jeunes gens s'empressèrent cordialement. —Est-ce bien toi, Gérard? reprit enfin Amédée Surin; tu vas sans doute chez nous au Prieuré? Ma foi, nous n'espérons pas te voir si tôt.

—Quoi! demanda Gérard avec un douloureux étonnement, n'ai-je pas reçu des lettres pressantes de toi, de ton père lui-même, que je ne connais pas, pour m'engager à venir? —C'est juste, c'est juste! répliqua l'étourdi; mon père me disait toujours, quand il me voyait triste et ennuyé là bas, à la manufacture: Que fais-tu donc ton ami Gérard? Pourquoi ton ami Gérard ne vient-il pas? Mais on ne pouvait te décider à quitter la ville, malgré tes promesses; aussi, franchement, je n'y comptais plus.

—Amédée, reprit Gérard avec émotion, tu connais la cause de ces retards... Je ne pouvais quitter un pauvre vieillard malade qui, toute ma vie, m'a prodigué les soins les plus dévoués et les plus tendres. Aujourd'hui que je l'ai perdu... —Qui dit ça tu perdu, Gérard? En effet, ces vêtements noirs, ce crêpe à ton chapeau. Sois dit sans t'offenser, mon pauvre garçon, je croyais que tu n'avais pas de parents dont tu dusses porter le deuil!

—N'est pas une raison pour moi de regretter plus vivement l'excellent homme qui m'en tenait lieu, d'honorer sa mémoire, et de donner des larmes à sa perte. En même temps, les yeux de Gérard devinrent humides et sa voix s'éteignit. Surin, dont le cœur était exalté, malgré son incertaine étourderie, lui saisit la main.

—Allons, courage! mon cher Gérard, dit-il d'un ton affectueux. Ce petit vieux M. Pascal qui t'accompagnait partout, quand nous étions enfants, qui venait t'attendre à la sortie du

collège, qui se montrait d'une si grande indulgence pour tes espiègleries, était, j'en conviens une bonne pâte d'homme; mais, après tout tu ne tenais à lui par aucun lien de parenté; c'est une sorte de tuteur, de précepteur à qui l'on t'avait confié, et sans doute on le payait bien pour son dévouement à ta personne... car, vois-tu, Gérard, on ne m'ôtera pas de l'idée que ses parents inconnus sont riches, haut placés.

Gérard fit un signe d'impatience, car ce sujet l'affectait péniblement. —Allons, allons! reprit Amédée Surin d'un ton plus léger, ne parlons pas de cela. Te voilà dans le pays, mon cher Gérard, et nous cherchons à te distraire. Justement ça se trouve à merveille; les plaisirs se succèdent ici sans relâche... C'est que, mon ami, continua-t-il le mystérieusement, je ne t'ai pas encore annoncé la grande nouvelle: ma sœur Louise se marie; elle épouse le baron Achille de Bermondet, un opulent gentilhomme, propriétaire de ces bois et de ce château que tu vois là bas; une magnifique terre et une noblesse qui remonte aux croisades!... Oui, Louise sera baronne; mon père lui donne six cents mille francs de dot; moi j'aurai la manufacture de porcelaine du Prieuré, et je prendrai la suite des affaires; tout est déjà convenu. A la vérité, l'on n'a pas encore désigné le jour du mariage; mais aujourd'hui, sans doute les dernières difficultés seront levées, et la noce aura lieu prochainement. Tu verras, nous aurons des fêtes superbes!...

—Des fêtes, un mariage! reprit Gérard en baissant la voix que ferais-je au milieu de toutes ces joies, moi dont l'âme est si triste? Amédée, je devrais peut-être retourner d'où je viens! —Je voudrais bien voir cela! s'écria Surin; es-tu fou? Mais ce n'est là qu'un premier mouvement, et nous trouverons bien moyen de dompter ta sauvagerie! Craindras-tu de n'être pas bien accueilli par ma famille, quelles

que soient les circonstances? Morbleu! si quelqu'un osait te regarder d'un mauvais œil... Je ne suis plus un enfant, que diable!... Mais, encore une fois, tu n'as rien à craindre de moi. Mon père, tout occupé de sa manufacture et de ses ouvriers, nous laisse maîtres de nos volontés, ma sœur et moi. Il nous aime tant! Il ne nous a pas contrariés une fois en sa vie! Je t'avouerai même qu'il nous fatigue parfois par sa force de sollicitude et de tendresse. Juge si ton père pourrait te recevoir mal! Louise est une petite folle, ne songeant qu'aux chapeaux; aux robes et aux dentelles; un peu moqueuse, mais bonne fille au fond. Tu verras aussi mon futur beau-frère qui vient souvent au Prieuré. C'est un gentilhomme dans toute la force du terme, brave, poli, généreux et d'une gaieté, d'une gaieté... Enfin, il plaisait toujours; t'aimeras, j'en suis sûr. Quant à sa tante, madame la comtesse de Bermondet, l'appelle madame quoi qu'elle soit demoiselle, mais elle est chanoinesse d'un chapitre d'Allemagne; quant à madame la comtesse de Bermondet, ajouta le jeune homme avec un gros soupir, tout ce que je puis t'en dire, Gérard, c'est que tu te supplies de ne pas venir amoureux, car tu te préparerais de bien cuisants chagrins!

En même temps l'écolier leva les yeux vers le ciel, et envoya jusqu'aux nuages un nouveau soupir. —Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

—Ah ça mais! poursuivit-il, je parle de personnes que tu viens de voir ici tout à l'heure; tu te trouvais certainement sur la grande route quand la chassette t'a traversée? Gérard répliqua d'instinct qu'il avait vu passer, en effet, un chasseur à cheval et deux dames en voiture qui paraissaient suivre la route.

(A continuer.)

est décidé alors à quitter le pays en emmenant la femme et les enfants de McFarland. C'est en apprenant ces préparatifs de départ, que ne lui laissant aucun espoir d'obtenir justice et qu'il résolu de se venger.

Petite Némésis.

L'INDÉPENDANCE DES CANDIDATS INDÉPENDANTS. Certain candidat démocrate. Me disait: "Mon sort est affreux. J'obtiens un succès qui m'égare, mais qui me rend bien malheureux."

Choses et autres.

Une jeune femme, m'importe laquelle, est à sa toilette. Elle appelle sa femme de chambre, grosse campagnarde taillée en nourrice.

NOUVELLES LOCALES.

LE JÉRIL. Les exercices du jubilé pour les femmes sont commencés hier matin à l'église St. Jean. Le prédicateur est le père Braun.

FAITS DIVERS.

CHINQUY. On dit que l'apostat Chiniquy sera à Montréal dans quelques jours et fera des sermons dans la cathédrale protestante française.

Nous avons recueilli quelques nouveaux détails sur le déplorable accident arrivé la semaine dernière à Verchères.

NOUVELLE ARTE COMMERCIALE.

Plusieurs capitalistes de New-York, parmi lesquels on cite MM. Aspinwall, Low, Huntington, Fish et Hatch, viennent de se concerter ensemble pour faire pousser le plus activement possible les travaux du chemin de fer de Virginia, Chesapeake and Ohio.

TRISTE ET ÉTRANGE.

Il y a quelque temps à Jamestown, dans la province d'Ontario, un singulier et bien douloureux événement s'est produit.

MÉNAGERIE EN VACANCES.

Un incendie s'est déclaré, mercredi soir, à Comersville (Indiana), dans le bâtiment où se trouvaient installés la ménagerie Terepaugh, le surveillant en chef s'empressa d'ouvrir toutes les cages, afin de donner aux animaux la possibilité d'échapper aux flammes.

UNE FILLE D'HARPAISON.

Il vient de mourir à Poughkeepsie une vieille fille, nommée Locky Ostrom, qui, de temps immémorial, vivait dans le vagabondage, mais non dans l'oisiveté, car tout le long de l'an, elle travaillait comme un mercenaire, ce qui ne l'empêchait pas d'être, au moins de paraître, profondément misérable.

COUX DE RECORDER.

Onsime Marcoux, matelot, trouvé gris dans la rue St. Jean, a été condamné à \$1 et les frais ou deux jours de prison.

BULLETIN MARITIME.

Le brick St. Charles est parti hier l'après-midi dans le port avec le phare flottant et les bouées.

TELEGRAPHIE GENERALE.

ANGLETERRE. Recueil du Peninsulaire. Londres, 30 nov. Le gouvernement a acquis de ses agents secrets la certitude qu'un soulèvement se prépare en Irlande.

le premier qui m'avez fait rire depuis deux mois.

UNE NOUVELLE.

Des personnes graves donnent comme certaine la nouvelle suivante qui en vaut bien une autre.

ANGLETERRRE.

Le Times dit que l'Empereur est plus que jamais indécis sur le choix d'un plan d'administration.

RUSSIE.

Une députation s'est rendue hier auprès du prince Gortschakoff pour lui demander d'encourager la culture et le commerce de coton dans Kna Boukara et ailleurs dans les possessions de la Russie en Asie, afin d'être en état de soutenir la compétition avec les Etats-Unis.

TURQUIE.

Constantinople, 1er déc. Aujourd'hui un vaisseau chargé de poudre et de munitions de guerre a été saisi dans le port sous soupçon qu'il était destiné aux rebelles de Bulgarie.

CUBA.

Havane, 1er déc. Une frégate est arrivée aujourd'hui d'Espagne avec un bataillon de troupes volontaires.

ANNONCES NOUVELLES.

Vente Judiciaire.—Ph. Campagna. Réquisition.—A. Hilariou Blanchet. Poètes à vendre.—Hardy et Lortie.

MARCHE DE QUÉBEC.

Blé, 1re qualité, par 100 livres... \$7.00 à 8.00. 2e do, do, do... 6.00 à 7.00.

TELEGRAPHIE GENERALE.

ANGLETERRE. Recueil du Peninsulaire. Londres, 30 nov. Le gouvernement a acquis de ses agents secrets la certitude qu'un soulèvement se prépare en Irlande.

DERNIÈRES NOUVELLES.

EUROPE.

Paris, 1er déc. On rapporte que M. Guizot a tous les jours une entrevue avec l'Empereur.

ANGLETERRE.

Londres, 1er déc. Le Times dit que l'Empereur est plus que jamais indécis sur le choix d'un plan d'administration.

RUSSIE.

St. Pétersbourg, 1er déc. Une députation s'est rendue hier auprès du prince Gortschakoff pour lui demander d'encourager la culture et le commerce de coton dans Kna Boukara et ailleurs dans les possessions de la Russie en Asie, afin d'être en état de soutenir la compétition avec les Etats-Unis.

TURQUIE.

Constantinople, 1er déc. Aujourd'hui un vaisseau chargé de poudre et de munitions de guerre a été saisi dans le port sous soupçon qu'il était destiné aux rebelles de Bulgarie.

CUBA.

Havane, 1er déc. Une frégate est arrivée aujourd'hui d'Espagne avec un bataillon de troupes volontaires.

ANNONCES NOUVELLES.

Vente Judiciaire.—Ph. Campagna. Réquisition.—A. Hilariou Blanchet. Poètes à vendre.—Hardy et Lortie.

MARCHE DE QUÉBEC.

Blé, 1re qualité, par 100 livres... \$7.00 à 8.00. 2e do, do, do... 6.00 à 7.00.

TELEGRAPHIE GENERALE.

ANGLETERRE. Recueil du Peninsulaire. Londres, 30 nov. Le gouvernement a acquis de ses agents secrets la certitude qu'un soulèvement se prépare en Irlande.

MARCHES DE NEW-YORK.

Coton se vendant à 251 pour Middling Uplands. Fleur plus ferme; recettes 11,000 qrts; ventes 7,400 qrts à \$4.75 et \$6.30.

IMPORTATIONS A QUÉBEC.

1er déc.—39 barres de fer à Dinning & Cie. 3 boîtes à Woods & Cie, 5 do à M. G. Mountain, 1 do de poisson à P. Plamondon, 20 ballots à McCall, Sheehy & Cie, 1 quart de verrerie à F. O. Valleraud, 1 do à Hardy & Lortie, 1 do à McCay, Doyle & Cie, 1 boîte à J. Dyne, 100 bouquets de tasses à M. G. Mountain, 3 boîtes de poisson à P. Guilfoyle, 2 do à G. Cannody.

DÉCÈS.

A Ottawa, le 20 du courant, Neil Fradette, messager au Secrétariat d'Etat, ci-devant de Québec, à l'âge de 48 ans.

ANNONCES NOUVELLES.

A HILARIOU BLANCHET, Ecrivain. Québec, 30 nov. 1869. Messieurs, Nous soussignés, Propriétaires et Electeurs de la Cité de Québec, n'ayant qu'un seul toner de votre conduite comme Conseiller du Quartier de Québec, nous prions instamment de vous porter Candidat à la prochaine élection d'un Maire pour la Cité de Québec.

HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Vendredi, 19 Novembre 1869. PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

REVUE FINANCIÈRE ET COMMERCIALE.

Montant perçu à la Douane de Québec, le 1er du courant, \$46.75.

MARCHE DE QUÉBEC.

Blé, 1re qualité, par 100 livres... \$7.00 à 8.00. 2e do, do, do... 6.00 à 7.00.

TELEGRAPHIE GENERALE.

ANGLETERRE. Recueil du Peninsulaire. Londres, 30 nov. Le gouvernement a acquis de ses agents secrets la certitude qu'un soulèvement se prépare en Irlande.

ANNONCES NOUVELLES.

VENTE JUDICIAIRE. CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DE CIRCUIT. THOMAS ANDREWS, Demandeur, No. 2719.

AVIS.

Le Capt. THEODORE GIARETTE a reçu en 11 Octobre dernier, à bord de sa Goélette au Quai Bonard, 2 Quartes de Froment et 1 Quart d'Orge portant les marques

HUILE DE CHARBON SUPERIEURE.

30c. LE GALLON POUR UN MOIS SEULEMENT. F. O. VALLERAND, No. 6, Côte Lamontagne, Québec, 1er. déc. 1869.

LAMPES DE TOUTES ESPECES.

360 DOUZAINES DE LAMPES ASSORTIES. A vendre à des prix réduits pour un mois seulement. F. O. VALLERAND, No. 6, Côte Lamontagne, Québec, 1er. déc. 1869.

TAPISSERIE DE CHAMBRE.

TAPISSERIE DE SALON. PAPIERS DE TEINTURES. J. D. LAWLOR, Monsieur, Québec, 18 nov. 1869.

SACS A GRAIN.

1000 SACS Neufs à Grain, en Toile, 17 cents la pièce. J. W. REID, No. 40, Rue St. Paul, Québec, 1er. déc. 1869.

CERTIFICATS.

J. D. LAWLOR, Monsieur, Québec, 18 nov. 1869.

COFFRES DE SURETÉ A L'EPREUVE DU FEU.

PETITS Coffres de Sûreté à l'Epreuve du Feu. A vendre à bon marché, par J. W. REID, No. 40, Rue St. Paul, Québec, 1er. déc. 1869.

Vertical text on the right edge of the page, including 'BANQUE', 'VENDEUR', 'TERRE', 'CORRE', 'NOMINA', 'CONSEIL', 'AV', 'HOTEL DE VILL', 'M. D.', 'CHAUVRE', 'QUÉBEC, 22 sep'.

BANQUE DE L'UNION BAS-CANADA.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de...

VENTE DE BOIS TERRES DES INDIENS.

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

DES SOUMISSIONS adressées au Surintendant Général des Affaires des Indiens...

SOUSSIONS DEMANDEES.

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

DES SOUMISSIONS CACHEES seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDE 9 DECEMBRE...

AVIS. EXPIRATION DE SOCIETE. GLOVER & FRY.

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public...

IMMENSE VENTE DE MARCHANDISES SECHES.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS \$150,000.

PAS DE DECEPTION. VENTE A BON MARCHÉ AU COMPTANT.

BERNARD & HEMOND, Commencent à Vendre, Aujourd'hui, REDUCTION VERITABLE POUR ARGENT COMPTANT.

BERNARD & HEMOND, Mettront en regard leurs prix avec ceux des autres maisons de Commerce qui ont publié des annonces.

BERNARD & HEMOND, Désirent appeler l'attention des Maîtres et Maîtresses de Maisons sur cette VENTE A BON MARCHÉ.

BERNARD & HEMOND, Offrent les Marchés les plus avantageux de la Saison. Leurs effets et leurs prix sont énumérés dans des Circulaires.

IL N'Y A QU'UN SEUL PRIX. No. 4, rue St. Jean, Haute-Ville, Québec. Québec, 18 oct. 1869.

NOUVELLEMENT REÇUS. LIBRAIRIE NOUVELLE.

ALPHONSE DOUTRE & Cie, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

LIVRES DE DROIT. TRAITANT sur le Droit Civil, Droit Criminel, Droit Maritime et Droit International.

LIVRES DE MEDECINE. Trousseau et Pidou; Churchill; Bechard; Barth et Roger; James; Massé; Vidal de Cassis; Hunter; Litré et Robin; Nysten; Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie; Cruvel; Dumont; Douval; Orfila; Devergie; Tardieu; Flaudin; Basse; Barlow; Drait; Filat; Gray; Hughes; Neill; Nelligan; Thompson; Taylor; Hooper; Woods; etc.

LITTÉRATURE. La collection des romans à l'usage de la jeunesse est la plus complète possible, et se compose de plus de 10,000 romans les plus choisis.

INSTRUMENTS DE MEDECINE. La maison se charge de faire venir à bon marché les instruments de médecins les plus usés en Europe et en Amérique.

GRAVURES. Un assortiment choisi de gravures dans tous les genres. Nous attirons spécialement l'attention sur nos chromo-lithographies.

COSTUME DE COUR. La maison se charge de faire venir à bon marché les costumes de cour les plus usés en Europe et en Amérique.

BLANCS. Les Avocats, Notaires, Greffiers et Secrétaires de Municipalités trouveront à l'établissement tous les blancs en usage.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ALEXANDRE MORENCY, individuellement et comme associé de la ci-devant Société de FORTIN & MORENCY.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANGELE CAUDETTE, à l'instance de son époux, PATRICK SINNOTT, de la Cité de Québec, Comptable.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ANDREW B. STEWART, de la Cité de Montréal, à l'instance du Syndic officiel dans cette affaire.

LES LOIS DE LA PROCEDURE CIVILE.

GONZALVE DOUTRE, B. C. L. Avocat et Professeur de Procédure Civile.

L'UNIVERSITE VICTORIA.

Le second volume de cet ouvrage est maintenant en vente. Il est spécialement utile aux Curés et Ministres du Culte, aux Avocats, aux Notaires, aux Magistrats de District, qui seront bientôt nommés, aux Juges de Paix, aux Commissaires des Petites Causes, aux Coroners, aux Arpenteurs, aux Prototaux et aux Greffiers de toutes les Cours, aux Huissiers et aux hommes d'affaires.

EN VENTE.

A Montréal, chez A. DOUTRE & Cie, coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel.

A Québec, chez M. L. Crémazie, No. 13, Rue Beaudé.

A Trois-Rivières, chez Dufresne & Frère.

A St. Hyacinthe, chez Antoine Maynard.

A St. Jean, chez M. le Shérif Desrivieres.

A Sorel, chez J. C. Barthe.

A Kamouraska, chez Pierre Desaint.

A Joliette, chez Joseph Turcotte.

A Ste. Scholastique, chez Leduc & Valois.

A Arthabaska, (St. Christophe) chez James Goodline.

HOMARDS.

Venant d'être reçus par le Grand Tronc: CAISSES DE HOMARDS en Tinettes et Vendues par WILLIAM POSTON.

A VENDRE.

Aux Salles d'Enca de Québec, No. 16, RUE DE LA FABRIQUE.

UN Coffre de sûreté, de première classe, à l'épreuve du Feu et des Volours. Il a été fabriqué à Boston au "Safe Manufacturing".

Prix raisonnable. PARKE & FILS, Encanteurs.

BUREAU DE COMMERCE QUEBEC. SYNDICS OFFICIELS.

DES applications seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI le 26 du courant, de toutes les personnes désirant être nommés Syndics Officiels pour les districts judiciaires qui suivent en conformité des clauses de l'Acte de la Faillite 1869.

District des Trois-Rivières, comprenant les comtés de Madawaska, St. Maurice, Champlain et Nicolet—Trois Syndics.

District de Québec, comprenant les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Lévis, Lotbinière, et la Ville de Québec.

TRAVERSE DU GRAND TRONC.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur St. George fera la traversée du fleuve, jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LAISSERIE QUÉBEC. 7:40 A. M.—Train Mixte pour Richmond et les stations intermédiaires.

LAISSERIE POINT-À-LEVI. 8:00 A. M.—Train de la Malle de Montréal et de l'Ouest.

3:00—Train mixte de la Rivière-du-Loup, les Lundis, mercredis et vendredis.

6:30—Train de la malle pour la Rivière-du-Loup.

7:30—Train de la malle pour Montréal et l'Ouest.

7:45—Train mixte de la Rivière-du-Loup, les Lundis, mercredis et vendredis.

Voyages intermédiaires pour fret. A. GABOURY, Secrétaire.

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Québec, 6 nov. 1869.

LA MAISON PH. BRUNET, HORLOGER-SPECIALISTE.

VIENT de recevoir un assortiment considérable et choisi d'HORLOGES ET PENDULES de toutes formes et de toutes dimensions: Horloges Carrées, Horloges Circulaires, Horloges Octogones, Horloges et Pendules de Chambre, de Salle à manger, de Salon, Horloges et Pendules de fantaisie avec tous les PERFECTIONNEMENTS MODERNES.

LA MAISON PH. BRUNET a reçu ces jours derniers un choix superbe de Montres en Or et en Argent.

Montres en Or, avec boîtes entières ou demi-boîtes artistement ciselées, do do do do Châsses splendides en Or et en Argent avec objets de fantaisie de toutes sortes.

—ET— Une collection splendide d'articles de Bijouterie d'une grande richesse et de tout haut goût, tels que: Pendants, Anneaux de toutes formes, Bracelets, Épinglettes de Dames et de Messieurs, Jones, Bagues, etc., fabriqués dans le dernier goût.

Le tout à vendre à des Prix peu coûteux. ON SOLICITE UNE VISITE. Québec, 13 oct. 1869.

TRES IMPORTANT POUR LES PROPRIETAIRES de Bouilloires Tubulaires.

VIROLES BREVETÉES A VIS DE THOMAS DUNHAM FINEGAN POUR LES BOUILLOIRES A VAPEUR.

NOUS, soussignés, associés à Notre-Dame de LA Vis, désirons appeler l'attention des propriétaires de Bateaux à Vapeur, Ingénieurs et Fabricants de Bouilloires à Vapeur, sur le nouveau procédé suivant lequel la maison T. D. Finegan a fabriqué les Tubes dans les Bouilloires Tubulaires. Ce genre de réparations se fait au moyen de Viroles Brevetées à Vis, qu'ils ont seuls le droit de fabriquer en Canada, et ils annoncent qu'ils sont maintenant prêts à exécuter dans le plus court délai possible les commandes qui leur seront données.

Les Tubes dans les Bouilloires Tubulaires finissent invariablement par se briser à l'extrémité et la manière dont on les a réparés jusqu'à présent laisse considérablement à désirer, de sorte que les propriétaires de Bouilloires à Vapeur ont trouvé qu'il était beaucoup plus avantageux d'en acheter de nouveaux. Quelques mots d'explication concernent les plus importants des Tubes à Vis. Les Tubes à Vis ressemblent davantage les Tubes



Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTES, QUÉBEC, 1er Déc. 1869.

Table with columns for destination (ONTARIO, QUÉBEC, MALLES LOCALES, PROVINCE MARITIME, ETATS-UNIS, INDES OCCIDENTALES, GRANDE BRETAGNE), departure time, and agent information.

HOTEL DU CANADA. NOUVELLE MUSIQUE. M. HONRÉ JEAN, de Cacoua, propriétaire de la maison connue sous le nom de JEANS HOTEL...

M. G. SEIFERT. UN NOUVEL ASSORTIMENT DES LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LORIONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

LE GRAND DESIDERATUM. LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE. Les maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée...

CORPORATION DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC. EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec...

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre. Machines à Coudre de Première Classe. Il a constamment en mains: MACHINES A COUDRE DE SINGER à l'usage des Familles, etc.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, de MONTRÉAL. CONFECTIONNEUSE DES CEINTURES et COURROIES Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAM-PONS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

OLD TOM GIN. En déchargement de "Rock City" de Londres: CAISSES de Old Tom Gin de Booth. A vendre par WILLIAM POSTON.

MARINADES ET SAUCES. En déchargement de "Chandière": BARRILS de Marinades de Cross et Blackwell, Do de Sauce aux Champignons, Do de Montardelle, Do de Sauce de Worcestershire do. A vendre par WILLIAM POSTON.

LES AIRS SUÉDOIS. 1. Jennesse, 2. Les Roses, 3. Le Bal, Chantés par Mlle. Christine Nilsson. A vendre par B. MORGAN, Marchand de Musique et de Piano, Rue St. Jean.

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. Splendide occasion d'acheter à Bon Marché DES MARCHANDISES SÈCHES PREMIER CHOIX. Le soussigné annonce au public et à ses amis en général que venant de terminer ses achats à l'étranger...

VENTE SANS RESERVE D'IRÉNÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION des articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL. PRIX EXTREMEMENT BAS.



DE L'IMPORTATION DU PRINTEMPS, UN LOT DE COTON BLANC CROISÉE A 71c., VALANT 11c. POUR LES ENFANTS ET LES MALADES. Nourriture Essentielle Concentrée. PRÉPARÉE PAR CHARLES MARTIN. APPROUVÉE et hautement recommandée par un grand nombre des premiers Médecins et Professeurs de l'Université McGill.

TERRE A VENDRE. UNE MAFFNIQUE TERRE en bois déboité de 2 arpents de front sur 31 de profondeur, située à Ste. Emilie de Lotbinière concession du Castor No. 9. Il y a quatre arpents de terre défrichée, prêt à être mise en culture.

À VENDRE. BLEU en Bouteilles de Charles Martin, Bleu en Bouteilles de 1 once et 1/2 once, venant d'être reçu par le soussigné, Agent de la Manufacture, et à vendre à bas prix. EN GROS SEULEMENT. L. N. ALLAIRE, No. 7, Rue St. Pierre, Québec, 5 nov. 1869.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR. Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que: TÊTES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES, FACTUMS, LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ!! ALLEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH. CHEZ MONTMINY & BRUNET.

MONTMINY & BRUNET ont décidé d'offrir tout leur fonds de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE. Les acheteurs trouveront à leur établissement les effets suivants: 1 grand lot de Winney de gd. la verge et plus, Flanelle rouge 11d. et plus, Flanelle blanche 11c. valant 2s. 3d., Couvertes de laine, 5 7/8 " 7 6, Drap de pique 3 6 " 5 6, Waterproof 4 6 " 7 6, Mérinos français 2 4 " 2 9, Soutongues tricottées 1 8 " 2 6, Velvetein depuis 2 9 jusqu'à 10s. la verge, Châles tricottés 3 9 " 12 6, Coton jaune 4 " 9, Shirting 5 " 11, Indienne 6 " 11, Coton à drap 1 3 " 2, Whitney pour blouse 3 " 7 6, Sealskin 2 6 " 7 6.

PHARMACIE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes de l'information qu'il contiendra, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais sur une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de: Drogues fraîches, Médecines patentes, Françaises et Anglaises, Boite de Teinture et tous autres articles pour teinture, Parfumeries Françaises Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins en ivoire, Peignes en caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour échaux, Instruments de Chirurgie, Savon de toilette, Brosse à cheveux, Brosse à barbe, Peignes de corne, ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, No. 12, RUE CRAIG, (DU PONT), ST. ROCH DE QUÉBEC. ELZEARD DERY, AVOCAT, No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. HOMŒOPATHIE. Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors). LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL. LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST. THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc., par M. l'Abbé Drioux, 15 vols., 8 in. jolies lettres, \$30.00.

EMPLACEMENTS. À CONCEDER à des conditions très-faciles dans le Faubourg Ste-Anne, vis-à-vis la Pointe-aux-Lièvres. Le terrain est très-sec, c'est un fond de sable. Les emplacements sont assez grands pour faire des splendides jardins en arrière des maisons. Le Faubourg n'est qu'à 10 minutes de marche du marché Jacques-Cartier et de l'Église St. Roch. Le point Bickell qui sera érigé sur ce terrain sera le relie à la ville. Il contient déjà cent maisons et possède plusieurs magnans. C'est le plus bel endroit que l'on puisse désirer pour une résidence privée; on y joint de la Campagne et on est aux portes de la ville. S'adresser à W. J. BICKELL, Québec, 17 avril 1869.

DEUX TERRES A LOUER. LA première connue sous le nom de Terre des Lavallées est maintenant occupée par M. Miranda Elle contient environ 30 arpents en superficie, en bon état de culture, et sera louée pour plusieurs années. La deuxième, séparée de l'autre par un chemin, s'étend jusqu'au chemin des commissaires et est connue sous le nom de Terre-Dames-Angel. Elle a environ 120 arpents d'excellente culture pour 80 à 100 vaches. Les clôtures seront mises en bon ordre. Le ruisseau St. Michel passe à travers le côté Sud Ouest; il s'y trouve toujours de l'eau. Les deux terres sont situées à très-peu de distance de la ville et touchent au Faubourg Ste-Anne. S'adresser à W. J. BICKELL, No. 36 Rue St. George, Rue St. Pierre, Québec, 17 Avril 1869.

SUCRE. Venant d'être reçu par la "Nova Scotian": SUCRE Brillant, en Sacs, A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 28 oct. 1869.